

1 – ORGANISATION

La ville de Franconville-La-Garenne en partenariat avec l'Association Franconville Athlétisme Val-d'Oise et du Triathlon Sannois Franconville, organisent «Les Foulées Nocturnes» le samedi 3 octobre 2026. L'accueil, les vestiaires et les douches se trouvent sur le site de l'organisation.

Le stationnement se fait sur les parkings à proximité du départ :

- Rue des Pommiers Saulniers (fermée de 19h à 23h30)
- Avenue des Marais

2 – INSCRIPTIONS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport, Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running) ;
- ou d'une attestation PPS pour les non licenciés délivré sur la plateforme « pps.athle.fr ».

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2026 à 12h.

Modalités d'inscription :

- au service des sports  
25 avenue des Marais,  
95130 Franconville-la-Garenne  
(paiement par chèque ou espèce)
- en ligne, sur le site de la ville : [www.ville-franconville.fr](http://www.ville-franconville.fr)
- le jour de course (sous réserve de dossard disponible) jusqu'à :
  - 16h pour les courses enfants
  - 20h pour les courses adultes

IMPORTANT :

Aucune inscription ne peut se faire par téléphone.

Si un participant annule sa venue, les frais engagés ne seront pas remboursés.

3 – TARIF

Le cout du dossard est de :

- **Pour le 5 km** : 12€ et 10€ pour les groupes (5 pers et +)
- **Pour le 10 km** : 15€ et 13€ pour les groupes (5 pers et +) ou 11€ pour les licenciés FFA
- **Jour de course** : 25€ ou 20€ pour les licenciés FFA

Des frais de dossier sont applicables et facturés au participant :

1,5€ pour le 10 km  
1,2€ pour le 5 km

L'inscription est gratuite pour les courses enfants.

4 – PAIEMENT

Vous avez la possibilité de régler votre dossard par espèces ou chèque à l'ordre : RRA 067-116CSL

5 – DOSSARD

Les dossards sont à retirer le Samedi 03 octobre 2026 à partir de 14h et jusqu'à 1h avant le début de la course au Stade Jean Rolland (80 avenue des Marais sur présentation d'une pièce d'identité.

Aucun dossard n'est envoyé par La Poste. Le port du dossard remis par l'organisation est obligatoire.

Pour les courses adultes, le chronométrage sera automatique grâce aux puces électroniques associées aux dossards.

Les dossards affectés aux membres d'un club, ne seront remis qu'à la personne responsable et mandatée par le club.

En cas de perte du dossard, aucun dossard supplémentaire ne sera donné.

6 – COURSE

Les participants doivent être à la disposition du stater 5 minutes avant l'horaire de départ.

Le départ est prévu rue des Pommiers Saulniers et l'arrivée au Stade Jean Rolland :

- **5 km** : tracé de couleur orange, 1 tour à effectuer.

- **10 km** : tracé de couleur verte, 2 tours à effectuer.

Les ravitaillements se situent au 5ème kilomètre pour la course du 10 km et à l'arrivée pour le 5 km et 10 km. L'accompagnement du coureur sur le circuit, n'est pas permis pendant la course.

7 – RÉCOMPENSES

Coupes aux 3 premières féminines et 3 premiers masculins de chaque course (enfant et adulte). Coupe pour l'école la plus représentée.

Médailles pour tous les participants. Lots et récompenses pour les podiums de chaque course.

8 – RESPONSABILITÉS

Conformément à la loi, l'organisateur des « Foulées Nocturnes » est couvert en responsabilité civile par l'assurance collective de la Ville de Franconville-la-Garenne.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les participants non licenciés sont invités à vérifier auprès de leur police d'assurance que les garanties de leur contrat en responsabilité civile couvrent les dommages corporels, auxquels peut les exposer leur participation à une course pédestre en compétition.

L'organisateur se décharge de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard. Pour les enfants, pendant toute la durée de leur présence dans l'organisation, leur responsabilité doit être assurée par au moins un parent ou une personne responsable et présente.

9 – SÉCURITÉ

Des arrêtés municipaux ainsi qu'une signalétique spécifique à l'événement est mise en place sur le parcours. L'itinéraire est protégé par des « signaleurs » ainsi que la police municipale. Le service médical est assuré par la protection civile.

10 – DROIT

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que les partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion des Foulées Nocturnes.

Tout participant qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses. Dans le cas d'une situation non prévue dans le présent règlement, l'organisateur se réserve le droit de juger celle-ci et d'agir en conséquence.

11 – RÉCLAMATION

Toute réclamation née à l'occasion de la course devra être faite par écrit, en français, en rappelant les nom, prénom du participant et son numéro de dossard, et adressé par courrier électronique à [sport@ville-franconville.fr](mailto:sport@ville-franconville.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Service des Sports - 25 avenue des Marais, 95130 Franconville-La-Garenne.

Bulletin d'inscription  
Course adultes  
Samedi 3 octobre

Catégorie - Distance :

☐ 5 km ☐ 10 km

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Catégorie : ☐ Masters ☐ Seniors ☐ Espoirs  
☐ Juniors ☐ Cadets

(Remplir en lettre capitales)

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE .....

CP .....VILLE .....

TEL. ....

MAIL .....

Toute inscription non accompagnée des documents suivants ne sera pas prise en considération.

**Licencié FFA** : fournir une photocopie de la licence 2026/2027 à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

**FFA** : ..... **N° LICENCE** : .....

**Non licenciés FFA** :

Se rendre sur la plateforme PPS de la FFA (<https://pps.athle.fr>) et renseigner le numéro de PPS ou joindre l'attestation papier, datée de moins de 3 mois au jour de la course. L'attestation PPS est payante (5 €/an). Les participants peuvent également fournir un certificat médical conforme à la réglementation en vigueur.

**NUMERO PSS** : .....

Pour les mineurs, ajouter l'autorisation parentale au verso.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'organisation de l'épreuve.

Date : ..... Signature : .....

# Bulletin d'inscription

Gratuit

## Course enfant

Samedi 3 octobre

### Catégorie :

- ☐ 500 m (2018/2020) ☐ 1473 m (2014/2015)  
☐ 1473 m (2016/2017) ☐ 2946 m (2012/2013)

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

École : .....

(Remplir en lettre capitales)

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE .....

TEL. ....

MAIL .....

Toute inscription non accompagnée de l'autorisation parentale signée sera refusée

## Autorisation parentale

Je soussigné(e), M, Mme .....  
représentant(e) légal(e) de l'enfant .....  
l'autorise à participer à la course **500 m / 1473 m / 2946 m** (rayer la mention inutile) et atteste que celui-ci ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive.

J'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé, disponible sur le site de la ville.

Dans le cas contraire, fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied de moins de 6 mois.

Date : ..... Signature : .....

## Horaires courses

**500 m ÉCOLE ATLHÉ** > Né(e)s en 2018/2020  
Départs : 17h pour les filles et 17h10 pour les garçons

**1 473 m POUSSINS** > Né(e)s en 2016/2017  
Départs : 17h20 pour les filles et 17h30 pour les garçons

**1 473 m BENJAMINS** > Né(e)s en 2014/2015  
Départ : 17h55

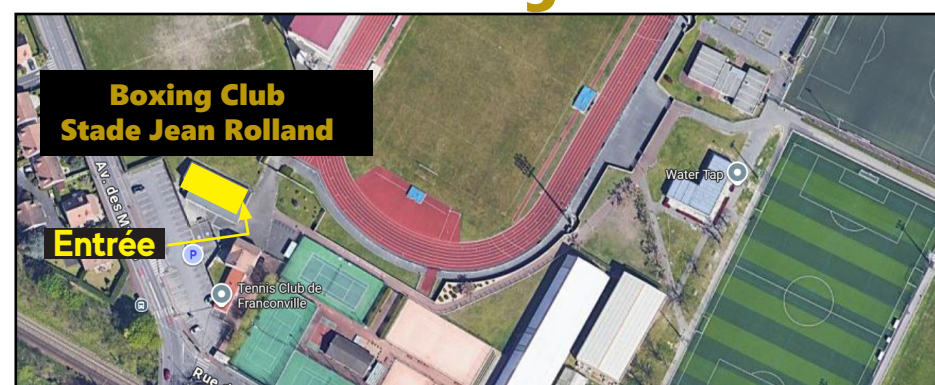
**2 946 m MINIMES** > Né(e)s en 2012/2013  
Départ : 18h20

**5km et 10km ADULTES** > Né(e)s en 2011 et avant  
Départ : 21h

## Catégories (femmes / hommes)

| Cat     | Année de Naissance |
|---------|--------------------|
| Masters | 1990 et avant      |
| Seniors | 1991 à 2004        |
| Espoirs | 2005 à 2007        |
| Juniors | 2008 à 2009        |
| Cadets  | 2010 à 2011        |

## Retrait des dossards au Boxing club



## Récompenses

**Coupe pour les podiums** de chaque catégorie chez les adultes et les enfants.  
**Coupe pour l'école** la plus représentée  
**Coupe pour le club** le plus représenté  
**Médailles** pour tous les participants



GUY HOQUEL



11<sup>e</sup> Édition

FRANCONVILLE  
LA-GARENNE



# Les Foulées Nocturnes

Stade Jean Rolland  
80 Av. des Marais  
+ Parcours ville



Samedi  
**3 OCTOBRE**

MÉDAILLES pour tous les participants  
RÉCOMPENSES pour le podium

INSCRIPTIONS

Service des Sports  
(25 av. des Marais)



Du 22 juillet au 30 septembre 2026

[sports@ville-franconville.fr](mailto:sports@ville-franconville.fr)  
01 39 32 67 14



[www.ville-franconville.fr](http://www.ville-franconville.fr)



Suivez  
notre actualité

COURSES ENFANTS  
À partir de 17h

COURSES ADULTES  
5 km et 10 km  
À partir de 21h

VILLAGE  
PARTENAIRES